

POLITIQUE FAMILIALE

et des AÎNÉS de la

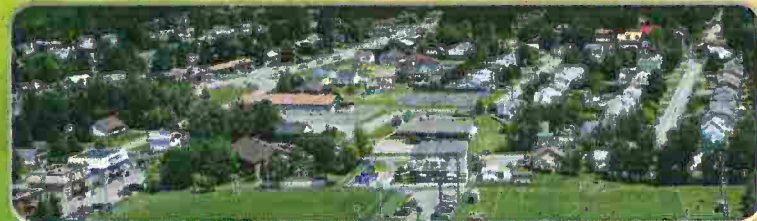
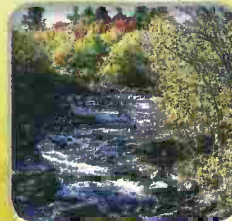
Municipalité de Sainte-Sophie



Sainte-Sophie
Région des Laurentides

Réalisée par le Comité de la politique familiale et des aînés.

Adoptée janvier 2014



MOT DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,



Depuis près d'un an déjà, votre conseil municipal a mandaté un comité afin de réaliser la nouvelle politique familiale et des aînés. Nous avons maintenant le fruit des propositions du comité inspirées par ses consultations auprès des citoyens de la municipalité. Je veux remercier tous ceux et celles qui ont contribué à enrichir la réflexion dans cette démarche bénéfique pour notre communauté.

Ainsi, avec l'entrée en vigueur de cette nouvelle politique, les familles et les aînés actuels et futurs de notre territoire pourront continuer d'évoluer et de développer un sentiment d'appartenance à notre milieu. Cet outil deviendra un cadre de référence dans nos décisions futures et nous aidera à mieux planifier notre développement. Sainte-Sophie doit demeurer un endroit paisible où il fait bon vivre pour l'ensemble de nos familles et aînés.

La mission première de la politique familiale et des aînés de la municipalité de Sainte-Sophie est de soutenir les familles et les aînés par la mise en place d'actions permettant de répondre à leurs besoins et qui contribueront à améliorer leur qualité de vie. Cela s'inscrit dans la volonté première du conseil de développer une vision où le « pensez agir familles et aînés » est au cœur des décisions municipales.

Au nom du conseil municipal et du Comité de la politique familiale et des aînés, permettez-moi de vous remercier d'avance de votre collaboration et de votre contribution à la réalisation de cette nouvelle politique.

Pour la famille et les aînés, le partenariat, moi, j'y crois.

A handwritten signature in cursive script that reads "Louise Gallant".

Louise Gallant, mairesse



INTRODUCTION

Avec une croissance soutenue au cours des dernières années, la municipalité de Sainte-Sophie veut s'inscrire dans le mouvement comme d'autres municipalités en définissant ses axes d'interventions et son plan d'actions pour les familles et les aînés de son territoire. La nouvelle

politique, souple et efficace, répondra aux besoins prioritaires identifiés par le comité et les différents services. Le conseil municipal s'assurera de sa mise en œuvre avec l'appui d'un comité de suivi pour les trois prochaines années.

LE COMITÉ

Madame Louise Gallant	<i>Responsable des questions familiales</i>
Madame Jeannette Roy	<i>Représentante des aînés</i>
Madame Francine Huot	<i>Représentante du CPE</i>
Madame Sylvie Deschambault	<i>Représentante du C.S.S.S.</i>
Madame Lison Girard	<i>Représentante du milieu communautaire</i>
Madame Olga Bazusky	<i>Représentante des citoyens</i>
Madame Linda Lalonde	<i>Élue municipale</i>
Monsieur Claude Lamontagne	<i>Élu municipal</i>
Madame Corinne Vachon Croteau	<i>Déléguée du CAMF</i>
Monsieur Martin Paquette	<i>Chargé de projet</i>
Soutien professionnel :	
Madame Corinne Vachon Croteau	<i>Déléguée du CAMF</i>
Monsieur Richard Bélisle	<i>Bélisle Relations Publiques Solutions (BRPS)</i>

HISTORIQUE DE NOTRE DÉMARCHE, D'HIER À AUJOURD'HUI !

Il y a déjà plusieurs années, la municipalité de Sainte-Sophie adoptait une politique familiale en affirmant sa volonté comme administration de continuer à offrir tout le soutien possible aux familles de sa communauté. Depuis quelques mois, le conseil municipal, soucieux d'être à la page, confie à un comité le soin d'élaborer une nouvelle politique familiale et des aînés.

En collaboration avec les intervenants du Carrefour action municipale et famille (CAMF), ce comité entreprit de jeter les jalons de cette nouvelle politique. Avec des séances de travail assidu, le comité

travailla selon son échéancier de réalisation à cette nouvelle politique. En bref, un portrait du milieu fut réalisé et une consultation par sondage auprès d'un échantillonnage des familles et des aînés a été tenue en mai dernier. Nous avons le fruit de ce beau travail avec l'adoption du cadre et du plan d'action par le conseil municipal. Nous tenons à remercier le gouvernement du Québec pour son soutien financier par l'entremise du ministère de la Famille ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux pour la réalisation de notre politique.



FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT STATISTIQUE

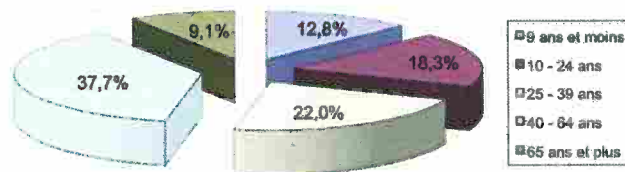
- En 2013, avec une population de plus de 14 000 habitants, la municipalité de Sainte-Sophie a connu une forte croissance en doublant depuis 2001;
- Le groupe d'âge des 9 ans et moins a connu une augmentation de 42 % de 2006 à 2011, soit deux fois la croissance moyenne de la MRC de La Rivière-du-Nord. On peut conclure que de nombreuses familles ont décidé de venir s'établir sur le territoire de la municipalité;
- En 2011, plus de 30 % de la population de la municipalité est âgée de moins de 25 ans;
- Le groupe d'âge des 65 ans et plus représente moins de 10 % des habitants de la municipalité, soit près de 5 % de moins que la moyenne de la MRC de La Rivière-du-Nord, selon les données recensées en 2011;
- En 2011, on recensait près de 3 990 familles dans la municipalité dont 525 familles monoparentales et 3 470 familles biparentales.

LE NOMBRE DE FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS À LA MAISON ANNÉE 2011

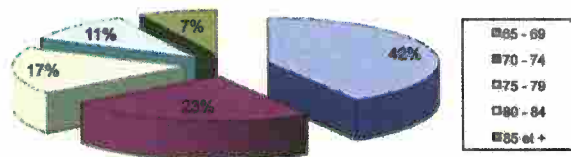
	Sainte-Sophie		La Rivière-du-Nord		Québec	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Le nombre de familles avec enfants à la maison	2 305	100%	18 050	100%	11 273 235	100%
1 enfant	1 060	46%	8 925	48,2%	596 020	46,8%
2 enfants	905	39,3%	7 075	38,2%	487 145	38,3%
3 enfants et plus	340	14,8%	2 505	13,5%	190 070	14,9%

EN 2011, LES FEMMES
REPRÉSENTAIENT
MAJORITAIREMENT
LE GROUPE D'ÂGE
DES 75 ANS ET PLUS.

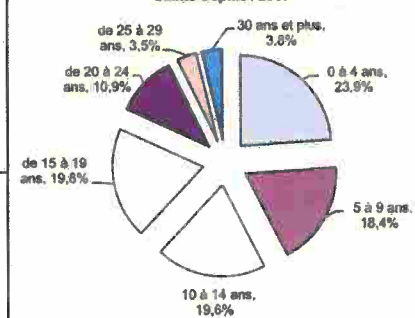
Répartition de la population selon les groupes d'âge
Sainte-Sophie / 2011



Répartition des aînés selon les groupes d'âge
Sainte-Sophie / 2011



Le nombre d'enfants à la maison selon l'âge
Sainte-Sophie / 2011



FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

- Plus de 200 questionnaires ont été remplis par les familles et les aînés du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2013.
- Plus de 85 % des répondants trouvent que la qualité de vie des familles et des aînés est très bonne ou plutôt bonne.
- Près de 75 % des répondants disent que les services offerts par la municipalité répondent aux besoins des familles et des aînés.
- Les trois principales raisons de choisir de vivre à Sainte-Sophie :
 - La tranquillité;
 - Les sports et le plein air;
 - La verdure et les espaces verts.
- En général, les répondants sont tout à fait ou très en accord pour que la municipalité développe davantage trois catégories de services :
 - De nouveaux services pour les jeunes;
 - De nouveaux services pour les aînés;
 - De nouvelles activités de sport et plein air.
- Les 3 activités les plus appréciées par les Sophiennes et Sophiens sont :
 - La Fête de la famille;
 - La Fête des neiges;
 - Journée du Sophien.
- Les 5 infrastructures les plus fréquentées par les Sophiennes et Sophiens :
 - Les parcs municipaux;
 - Le Parc régional de la Rivière-du-Nord;
 - Le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord;
 - Les patinoires extérieures;
 - La bibliothèque.
- Les Sophiennes et Sophiens sont en général très en accord à ce que la municipalité priorise :
 - L'accessibilité et l'offre d'activités destinées à la famille et aux aînés;
 - Le maintien de la politique de remboursement pour les activités non offertes dans la municipalité.
- Les répondants sont aussi très favorables ou en accord à :
 - L'aménagement de liens cyclables;
 - L'étude favorisant l'aménagement d'une plage municipale permanente;
 - L'aménagement d'espaces ombragés dans les parcs;
 - L'ajout d'espaces sportifs.



MISSION, VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS DE LA VIE FAMILIALE

NOTRE MISSION

La mission de la politique familiale est de soutenir les familles et les aînés par l'élaboration d'actions permettant de répondre à leurs besoins et d'améliorer leur qualité de vie. Ainsi les familles et les aînés actuels et futurs évolueront harmonieusement et développeront un sentiment d'appartenance dans un milieu où il fait bon vivre.

NOTRE DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille, qui peut prendre différentes formes, est un ensemble d'individus de tout âge interreliés par un ou plusieurs liens multiples et variés. Elle est animée par un engagement de l'un envers l'autre et liée par ses responsabilités. Ses actions permettent à chacun de se développer par la transmission de principes de vie qui évoluent selon le parcours de chacun.

NOS VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS

Partenariat

Pour que tous les acteurs du milieu municipal de Sainte-Sophie soient considérés et impliqués, qu'ils soient associatifs, gouvernementaux ou privés.

Le respect de la diversité des familles et des aînés

Pour que chaque membre de la cellule familiale soit considéré afin de respecter les différences qui la composent et pour que la famille et les aînés soient reconnus à part entière.

L'entraide

Pour soutenir la collaboration et encourager le partage dans la communauté afin de développer des services accessibles aux familles et aux aînés.

Les parents sont les premiers responsables du cadre de vie familiale.

Pour soutenir les choix des parents dans le but de leur offrir des options qui faciliteront la réalisation de priorités familiales.

L'engagement

Pour que les actions soient cohérentes avec le discours et que la question de la famille et des aînés soit au centre des interventions municipales et se traduisent par une ouverture à la réalité et aux préoccupations.

Le développement durable

Pour construire une communauté qui répond aux besoins des familles et des aînés d'aujourd'hui sans compromettre le développement des générations futures. Cette valeur s'appuie sur une valorisation tenant compte des dimensions environnementales, sociales et économiques de la municipalité.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA POLITIQUE

Un comité de suivi sera formé et se réunira au moins une fois par année pour faire le point sur l'état d'avancement du plan d'action de la politique familiale et des aînés. La direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire s'assurera de la mise en œuvre des actions et des priorités en synergie avec la direction générale de la municipalité et des autres services appelés à sa réalisation. Un rapport d'avancement sera déposé au conseil municipal une fois l'an.



OBJECTIFS ET ACTIONS DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS À SAINTE-SOPHIE

CHAMPS D'INTERVENTIONS

Administration

Objectif : Maintenir le niveau de satisfaction des familles et des aînés par rapport aux services municipaux.

Actions priorisées :

- Ajuster annuellement les ressources humaines, financières et matérielles;
- Implanter un logiciel de services de requêtes;
- Mettre à la disposition des familles et des aînés des boîtes de suggestions.

Objectif : Assurer la mise en œuvre de la politique et de son plan d'action.

Actions priorisées :

- Former un comité de suivi pour la mise en œuvre de la politique familiale et des aînés;
- Produire un rapport annuel sur l'état d'avancement de la politique;
- S'assurer de la nomination d'un élu responsable des questions familiales et des aînés;
- Mettre en place un mécanisme d'information entre les services municipaux concernant la politique familiale et des aînés.

Sécurité et Incendie

Objectif : Favoriser la collaboration et la proximité du service de police et de la prévention des incendies.

Actions priorisées :

- Développer un bureau local de la SQ;
- Promouvoir auprès de la population les différents services en matière de prévention et sécurité;
- Maintenir l'intervention proactive du service de prévention des incendies auprès des familles et des aînés.
- Effectuer un recensement des personnes âgées vivant seules.

Mobilité urbaine et aménagement

Objectif : Améliorer les infrastructures destinées aux familles et aux aînés.

Actions priorisées :

- Réaliser une étude de faisabilité sur l'ajout d'un jeu d'eau dans le secteur des lacs de la municipalité;
- Réaliser une étude de faisabilité sur l'ajout de terrains sportifs;
- Aménager des espaces ombragés dans les parcs ou le soleil est prédominant.

Objectif : Améliorer le transport en commun et la mobilité urbaine afin de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés.

Actions priorisées :

- Ajuster les fréquences et le nombre d'arrêts des transports en commun pour mieux répondre aux besoins des familles et des aînés;
- Aménager un réseau cyclable et pédestre.

Loisirs, culture et vie communautaire

Objectif : Soutenir la démarche 0·5·30 et de Québec en Forme visant à favoriser la pratique de saines habitudes de vie.

Actions priorisées :

- Assurer le suivi de la mise en place du plan d'action 0·5·30 de la municipalité;
- Maintenir la collaboration et le partenariat des programmes offerts par Québec en Forme (multisports, ateliers culinaires, escouades santé, etc.).

Objectif : Officialiser le mécanisme de soutien aux organismes communautaires.

Action priorisée :

- Mettre en place une politique d'accréditation et de soutien aux organismes.

(suite page suivante)

CHAMPS D'INTERVENTIONS (SUITE)

Objectif : Favoriser la pratique et l'accessibilité des sports et des loisirs.

Actions prioritisées :

- Maintenir la politique de remboursement pour les activités destinées aux familles et aux aînés;
- Diversifier l'offre des activités sportives et culturelles destinée aux enfants et aux adolescents;
- Poursuivre le développement des activités parent-enfant;
- Poursuivre le développement de l'offre d'activités sportives pour les familles et les aînés;
- Poursuivre le développement de d'activités culturelles pour les familles et les aînés;
- Développer une grille horaire de cours de jour destinée aux familles et aux aînés.

Objectif : Renforcer le sentiment d'appartenance des familles et des aînés.

Actions prioritisées :

- Maintenir la tenue annuelle de la Fête de la famille;
- Maintenir la tenue annuelle de la Fête des neiges;
- Maintenir la tenue annuelle de la Journée du Sophien;
- Souligner annuellement la journée internationale des aînés le 1^{er} octobre;

Objectif : Favoriser la concertation et le partenariat avec les organismes sportifs, culturels et communautaires.

Actions prioritisées :

- Maintenir la rencontre biannuelle avec la Fédération des organismes communautaires;

- Poursuivre et développer les partenariats en lien avec les organismes œuvrant auprès de la clientèle aînée (Quartier 50 +, Club social Le Réveil amical inc.).

Communication et information

Objectif : Favoriser une meilleure diffusion des services et divers programmes offerts sur le territoire pour les familles et les aînés.

Actions prioritisées :

- Diffuser l'information en lien avec la politique familiale et des aînés sur les réseaux sociaux;
- Promouvoir le développement des services municipaux en ligne (inscription en ligne, etc.);
- Revoir, adapter et uniformiser les outils d'information de la municipalité destinés aux familles et aux aînés;
- Concevoir et installer des panneaux d'affichage sur les principales artères de la municipalité afin de faire la promotion des événements destinés aux familles et aux aînés;
- Promouvoir les services aux aînés de Sainte-Sophie offerts par le Quartier 50 +;
- Promouvoir les services aux aînés de Sainte-Sophie offerts par le Club social Le Réveil amical inc.;
- Promouvoir les services aux familles et aux aînés offerts par le C.S.S.S.;
- Développer sur le site internet de la municipalité des liens pour les partenaires œuvrant auprès des familles et des aînés.



Bibliographie :

- Portrait statistique de la municipalité de Sainte-Sophie préparé par le Carrefour action municipale et famille;
- Outil du Carrefour action municipale et famille;
- Les politiques consultées des autres municipalités, Blainville, Prévost, Saint-Colomban, Saint-Jérôme.